

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 18 (1990)
Heft: 68

Rubrik: Pages jurassiennes
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

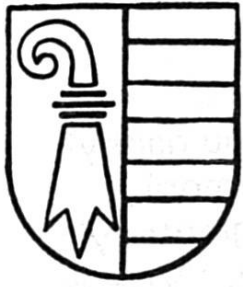
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Pages jurassiennes

LAI TCHEUSSIANNE

E fât r'veni bin des annèes en drie po pailaie di régent que teniait l'écôle di temps que nôs djuenes y allint. Dains ci temps-li ces qu'aivint cheuyait des études po ensoignie ne trovint de piaice bin soie. Ci rètèt était in Aidjolat, in vrai de tchie nos. El ât aivu oblidge de léchi son paiyis po allaie pare enne piaice laivou è y en aivait yenne. C'était chu lai montaigne, de lai ses de Saint-Mie. Ce n'était pe in v'laidge, lai mâjon d'écôle était tote de pèr lie, à moitan d'in bôs. E y aivait tot in èra de fermes tot à di toé aivô des rottes d'a-faints. Ci pouere hanne avait di mâ pochque ces nitçhous djasint l'allemoûss en l'hôtâ. Po sai fanne que s'otiupaie des p'téts, çoli feut lai meinme tchouse, crais bin encoé pé. Ce n'étaient pe des rujes, mains è diaignint yote vie, c'était dje atçhe. Els aivint yôte leudgement dains lai mâjon d'écôle.

Tos les côps qu'ès poyint, les voili qu'airrivint tchie nôs, mains chutot le soi. A bontemps, à tchâtemps an ne poyait pe les r'cidre, è y aivait trâ d'ôvraidge. Mains l'herba èt peus l'huvie, tiaind les bêtes étins laivi – not pére était bèrdgie comunà – que tot était r'migie, les voili qu'étins li, les lôvraie étins londges. Doux, trâs côps pai s'naine, ès déchendant, mains aidé aipré moirande. Les quatre, ès djuint és câtches, bin s'vent djainque bin taid. Tos les sois, è y aivait in p'tét recegnon. Not mère qu'était enne boinne dgen aivait touedje âtçhe dains le métra : di p'tét laid bin sat, de l'indoyée aivô di pain de paysain, ou bin di toétché en lai frayure, des côps meinme lai vouitçhe. E faillait moéiyie tot çoli. Les fannes aivint di thé que lai mère aipparayiait aivô di tia, di sentibon ou bin âtre tchôse. In còp ou l'âtre, elles pregnint in pô de dichtillaie aivô les hannes. Ces-ci y allint foue. Ces doux bregands boyint de lai tcheussianne. Voili qu'in soi els étins brâment bin virie, els aivint tchaintaie quasi tot le soi. C'ât foéchie, çoli é beyie soi, ces doux poues aint bu tot in litre de cte gotte.

L'hichtoire ne dit pe c'ment not régent èt peus sai fanne sont rentraie en l'hôtâ. Dâ tchie nôs djainque tchie yos, è fallaît enne boinne demé heure. An on djemais saivu non pus, c'ment les yeçons

sont aivus beyies le djoé d'aipré. Tot ce qu'è y é de chur, not père n'était pe ai pâre aivo des pinçattes, el aivaît in sacré còp de griyats.

LA GENTIANE

Il faut revenir bien des années en arrière pour parler de l'instituteur qui tenait l'école du temps où nos jeunes y allaient. En ces temps-là, ceux qui avaient fait des études pour enseigner ne trouvaient pas de place facilement. Cet instituteur était un Ajoulot, un vrai de chez nous. Il a été obligé de laisser son pays pour aller prendre emploi là où il y en avait un. C'était sur la montagne, du côté de Saint Imier. Ce n'était pas un village, la maison d'école était seule au milieu de la forêt. Il y avait une grande quantité de fermes aux alentours avec beaucoup d'enfants. Ce pauvre homme avait de la peine parce que tous ces gosses parlaient l'allemand à la maison. Pour sa femme qui s'occupait des petits, c'était la même chose, peut-être pire. Ce n'était pas des ruses, mais ils gagnaient leur vie, c'était déjà quelque chose. Ils avaient leur logement dans la maison d'école.

Toutes les fois qu'ils pouvaient, les voilà qui arrivaient chez nous, mais surtout le soir. Au printemps, en été, on ne pouvait pas les recevoir, il y avait trop d'ouvrage. Mais en automne, en hiver, lorsque les bêtes étaient loin — notre père était berger communal — que tout était remisé, les soirées étaient longues. Deux, trois fois par semaine, ils descendaient, mais toujours après souper. Les quatre jouaient aux cartes, bien souvent jusque bien tard. Tous les soirs, il y avait une petite collation. Notre mère qui était une bonne gen avait toujours quelque chose dans le buffet de cuisine : du petit lard bien sec, de la saucisse avec du pain de paysan, ou bien du gâteau à la crème, certaines fois même de la tresse. Il fallait mouiller tout cela. Les femmes avaient du thé que la mère préparait avec du tilleul, du thym ou autre chose. Une fois ou l'autre, elles prenaient un peu de distillée avec les hommes. Ces derniers y allaient dru. Ces deux brigands buvaient de la gentiane. Voilà qu'un soir où ils étaient de bonne humeur, ils avaient chanté presque toute la soirée. Forcément, cela a donné soif et ces deux porcs ont bu un litre entier de cette goutte.

L'histoire ne dit pas comment notre régent et sa femme sont rentrés à la maison. Depuis chez nous jusque chez eux, il fallait une bonne demi-heure. On n'a jamais su non plus comment les leçons ont été données le lendemain. Ce qui est certain, c'est que notre père n'était pas à prendre avec des pincettes, il avait mal aux cheveux d'une terrible manière.

R. Erard

AMICALE DES PATOISANTS VADAIS

(Les échéances)



Notre Amicale est assujétie cette année à deux échéances ' primo : la représentation théâtrale, secondo : la Fête cantonale jurassienne du patois.

A cet effet, un comité d'organisation a été constitué, sous la présidence de M. Ch. Seidler. Ce comité rassemble une vingtaine de personnes, réparties dans les commissions adéquates qu'exige l'organisation d'une telle fête.

Jusqu'à présent tout marche sans accroc, donc selon les prévisions établies par le comité précité.

Pour tous ceux qui s'intéressent à la Fête laquelle sera grandiose d'après les rapports reçus, ces intéressés ne seront pas déçus, car tout a été fait pour satisfaire les plus exigeants. A titre d'information et mise en condition pour les amateurs de belles fêtes, voici le programme alléchant de ces deux journées :

Fête cantonale jurassienne du patois, 3ème édition les 19 et 20 mai 1990 à Delémont

Programme du samedi 19 mai dès 20 h. Halle des fêtes

1. Théâtre d'enfants, en patois, Mise en scène : Michel Choffat.
2. Concert par la "Chanson de Neuchâtel". Dir. Pierre Huwiler
3. Danse, prolongée dans la nuit, conduite par cinq musiciens Franc-Comtois.

Programme du dimanche 20 mai dès 9.30 h. Halle des fêtes

1. Messe en patois concélébrée, chantée par la "Chorale de l'Amicale des patoisants vâdais, dir. Etienne Joliat. (chants mis en patois par des membres de la chorale).
2. 11.00 h. Concert apéritif, par la Fanfare des cadets de Courrendlin, 60 exécutants. Dir. Dominique Leuenberger.

3. 12.00 h. Banquet, suivi du cortège, départ Place de la Poste. Le cortège folklorique sera entraîné par trois fanfares.
4. Proclamation du résultat du Concours littéraire en patois.
5. Productions des différents groupes, plus jeux divers, tombola, etc.
6. Proclamation du nom : Concours de la poupée''.
7. En fin d'après-midi, clôture de la fête et dislocation des groupes.

Le prix d'entrée de même que l'insigne sont compris dans le prix du "Livret de fête", de même que le banquet du 20 mai. Le livret de fête peut être obtenu au prix de Fr. 35.-- chez M. Gilbert Cortat à 2842 Rossemaison (JU).

H. Bron

RIONS UN BRIN.....

— Où allez-vous habiter cet été? — Moi.... chez ma belle-mère. — A l'époque des fortes chaleurs!.... Vous n'y pensez pas. — Au contraire.... Sa vue me refroidit!

* * *

M^{me} C... est gravement malade: — Je veux la voir, je veux la voir! dit son gendre. — Impossible, monsieur, répond la garde-malade; la moindre émotion peut la tuer raide! — Raison de plus, s'écrie le gendre..... « égaré par sa douleur. »

* * *

C'était au milieu du repas de noces. On parlait de longévité. — Dans notre famille, dit belle-maman, on vit très vieux. Ainsi, mon père, qui était pharmacien, est mort centenaire. — Ah! vous ne m'aviez pas prévenu! dit le gendre d'un ton de reproche.

Après ce dernier trait, tirons le rideau : c'est le bouquet... Mais que d'autres ne pourrais-je pas encore citer, et des plus authentiques, et... pas plus édifiants! Oh! les monstres!!

L'INSPECTION



Est y è gros brinle-bés tchi le ménaidge Boûtaissiau. Le soudait Jules Boûtaissiau pése son ïnspection dmain le maitin é nûe. Dains lai tchute, è lâ t'allè tchri son bataclan dains le biffat que ce trove en lai tchambre hâte, è redéschend les égraies tchairdgi cment in mulat. Airrivè dains le poiye, è fait le toué de tot son saïnt frustin. Le sai è poi, tunique, tchulat-te, cïnturon, sai de néttoyèdge, sai ai pain, bot toiyon, couté de bègatte, è pe lai srïngue. Mains dièle ... vouè in péssès mes baines de moltîre ?

Augusta, vouè asse que t'és botè mes baine de moltîre ?

Qu'asse que ç'a des baines de molitîre ? ?

Mains Augusta, ç'a des baines en l'sûe gris-bieuve aivo in laissat en n'in bout, ç'a fait po s'étaitchie les tchaimbes.

Ah ! y m'en svïnt mitnaint. Se y yé bouenne mémoûre, ç'a aivo çoli qui aivo étaitchie lè painse di tchevri. Te sais bin Jules, ç'tu qu'aivait le breuye que r'goussè. Y m'en vais te le tchri, è lâ incoué en l'étâle des pôes. Mon Due, mon Due, ces fannes elles n'int pus de tcheusin po lai Paitrie.

Augusta, mes soulaies. A dièle, vouè asse qu'int péssè mes soulaies ?

Mains enne minute Jules. Tïns les voili té soulaies, ès z'étaint en le devaint, y les ais retrouvè en reveniaint d'aivo tes baines de moltîre. Révise in po tes soulaies ! è y mainque des tchaipelattes, à môn doze. T'airo poyu révisai in po pus tôt. Pira, vais pouétchè les grelons de ton Père tchi le couédjinnie. T'y diré de rebotè les tchaipelattes que mainquant, è les fât ai ton Père po ç'ti soi. Jules s'empouétche encoué in po pus.

Augusta, voué êtes botè mon kéépi, bon Due, mon kéépi. Y ne veut djemais être pras.

Se t'aivo in po mieux révisè dains le hât di biffat, te l'airos retrouvè ton kéépi.

Jules eurmonte les égraies, revïnt à poiye, tot ésombnè.

Augusta, ai lerne de Due ! ... mains révise in po mon kéépi. Les aitizons mon tot rôdgie le pompon.

Di pompon, è n'y demouére pon graind t'chose. Au-

gusta vès tchri dains son pnie de rtècouénaidge in étchva de laine, se baiye bîn di mâe po faire in pompon. Haye ! è l'ât in po pus gros que l'âtre, mains en lai caimpaigne on n'at pons révisaint, è y en é un, ç'a bon.

Pira, vouè asse que t'és botè mai bayonnette ?

Pira le bouebe di Jules ne réépond ren. Jules le révisé dains le biainc des eûyes. Asse que t'és envi de me faire ai vni fô ? Po le derri côp, voué asse que t'és botè mai bayonnette ?

Y l'è raiméssée po creûyie des ptchus tchaind y vès é raites dains le pégre de lai Mère. Te sais, ç'a pus aisie qu'in couté po creuyie les ptchus.

Te rite me l'ai tchri tot content y breuye Jules qu'èc-mence de virie à roudge.

Le lendemain le maitin, Jules airrive é nûe pile. E fait sensâtion aivo son bé pompon. Le major le révisé tot ébeurluè.

Soudait Boûtaissiau vos vos crête à carimotra ? Qu'asse que ç'â que çï carluré ? ... Tchu vos ai fotu in pompon dînche ? Jules rééve son kéépi, le révisé, le vire, le revire d'enne san de l'âtre, pe tot en lai bouenne réépond :

Bîn voili mon Major. En veniant ç'ti maitin y'ai péssé devaint les bessons d'éssates de Môssieu le Tchurie, ç'a crèbin ènne éssate que me l'ai piquèe.

Marie-Louise Oberli

L'INSPECTION

Il y a gros branle-bas chez les Boitaclou. Le soldat Boitaclou passe son inspection demain le matin à neuf heures. Dans la hâte, il est allé chercher son attirail dans le buffet de la chambre haute, il redescend les escaliers chargé comme un mulet. Arrivé dans la chambre, il fait le tour de toutes ses affaires. Le sac de poil, tunique, ceinturon, sac de nettoyage, sac à pain, gourde, couteau de poche, et puis le fusil. Mais diable ... où ont passé mes bandes motelières.

– Augusta, où as-tu mis mes bandes moletières ?

– Qu'est-ce que c'est des bandes moletières ?

– Mais Augusta, c'est des bandes de tissu gris-bleu avec un lacet à un bout, c'est fait pour s'attacher les jambes.

– Oh ! je m'en souviens maintenant. Si j'ai bonne mémoire, c'est avec cela que j'avais bandé la panse du cabri, tu sais bien Jules, celui qui avait le nombril qui sortait. Je m'en vais te le

chercher, il est encore dans l'étable des porcs. Mon Dieu... mon Dieu, ces femmes elles n'ont plus de soucis pour la Patrie.

– Augusta, mes souliers, au diable, où ont passé mes souliers ?

– Mais une minute Jules. Tiens les voilà tes souliers, ils étaient au corridor, je les ai trouvés en revenant d'avec tes bandes moletières. Regarde un peu tes souliers ! il y manque des clous, au moins douze. Tu aurais pu regarder un peu plus tôt. Pierrot, va porter les souliers de ton père chez le cordonnier, tu lui diras de remettre les clous qui manquent, il les faut à ton père pour ce soir. Jules s'empporte encore un peu plus.

– Augusta, où as-tu mis mon képi, bon Dieu, mon képi. Je ne veux jamais être près.

– Si tu avais mieux regardé dans le haut du buffet, tu l'aurais retrouvé ton képi.

Jules remonte les escaliers, revient à la chambre tout assommé. Augusta, aux larmes de Dieu ! ... mais regarde un peu mon képi. Les mites ont tout rongé le pompon. Du pompon, il ne reste pas grand chose. Augusta va chercher dans son panier de raccommodage un écheveau de laine, se donne beaucoup de mal pour faire un pompon. Oh ! il est un peu plus gros que l'autre, mais à la campagne on n'est pas regardant, il y en a un, c'est bon.

– Pierrot, où as-tu mis ma bayonnette ?

Pierrot, le fils de Jules, ne répond pas. Jules le regarde dans le blanc des yeux. Est-ce que tu as envie de me faire venir fou ? Pour la dernière fois, où as-tu mis ma bayonnette ?

– Je l'ai ramassée pour creuser des trous quand je vais aux souris dans le jardin de la mère. Tu sais, c'est plus facile qu'un couteau pour creuser les trous. Tu cours tout de suite la chercher hurle Jules qui commence de tourner au rouge. Le lendemain matin, Jules arrive à neuf heures pile. Il fait sensation avec son beau pompon. Le Major le regarde tout surpris.

– Soldat Boitaclou vous vous croyez à carnaval ? Qu'est-ce que ce chapeau faitaisiste ? Qui vous a fichu un pompon pareil ? Jules enlève son képi, le regarde, le tourne, le retourne d'un côté de l'autre, puis tout à la bonne répond :

– Bien voilà mon Major. En venant ce matin, j'ai passé devant les ruches d'abeilles de Monsieur le Curé, c'est peut-être une abeille qui l'a piqué.